

b) D'après les années d'études, en :

22	écoles avec 1 année d'études,
177	» 2 années d'études,
54	» 3 » »
76	» 4 » »
402	» 6 » »

731 écoles.

Elles se répartissent, sous ce rapport, conformément au tableau suivant :

Arrondissements.	Écoles à						TOTAUX.
	1 année d'études.	2 années d'études.	3 années d'études.	4 années d'études.	5 années d'études.	6 années d'études.	
1 ^{er}	5	68	16	18	»	23	130
2 ^e	8	13	8	10	»	75	114
3 ^e	5	44	7	16	»	56	128
4 ^e	3	22	2	8	»	76	111
5 ^e	»	19	3	6	»	91	119
6 ^e	1	11	18	18	»	81	129
	22	177	54	76	»	402	731

Le nombre des écoles avec 1 année d'études a augmenté de 4, dont 2 étaient dans le 3^e arrondissement, à Rumlange. Cette commune avait adopté pour les deux divisions du degré supérieur de son école de garçons l'organisation consistant à ne mettre entre les mains d'un instituteur que les élèves d'une année d'études et à faire alterner les deux instituteurs, organisation qui, l'année précédente, avait été introduite près de quelques écoles des degrés supérieurs de Luxembourg et d'Esch-s.-A. et qui, depuis longtemps déjà, avait été appliquée à l'ensemble des écoles d'Echternach. Les autres écoles à 1 année d'études étaient des écoles de commehçants.